

InFOgirondines 6 : Indemnisation des arrêts maladie, budget, PSC, formation des enseignants, prime REP et REP + des AESH et AED, attaque du pouvoir d'achat des retraités

Dernière minute : Cécile et Jacques

Cher.e camarade,

Dans cette inFOgirondine, nous te parlerons :

- De la baisse de l'indemnisation des arrêts maladie ;
- Du budget et des milliers de postes supprimés ;
- De la suspension de l'affiliation PSC dans l'Enseignement supérieur et la Recherche ;
- De la formation des enseignants - une catastrophe organisée ;
- De la rétroactivité de la prime REP et REP + ;
- De la nième attaque du pouvoir d'achat des retraités.

Dans le « saviez-vous », tu trouveras le préavis de grève de la FNEC FP-FO qui court jusqu'au 21 décembre.

Dernière minute : Cécile Kohler et Jacques Paris

Communiqué de FO Publié mardi 4 novembre 2025

Le Président de la République vient de publier sur le réseau social X : « Soulagement immense ! Cécile Kohler et Jacques Paris, détenus depuis trois ans en Iran, sont sortis de la prison d'Evin et sont en route pour l'Ambassade de France à Téhéran. Je me félicite de cette première étape. Le dialogue se poursuit pour permettre leur retour en France le plus rapidement possible. Nous y travaillons sans relâche et je tiens à remercier notre ambassade et tous les services de l'État pour leur mobilisation. »

Nous nous félicitons de ce premier pas et attendons avec impatience leur retour.

Frédéric Souillot Secrétaire général de Force Ouvrière »

Baisse de l'indemnisation des arrêts maladie : des dizaines, voire des centaines d'euros en moins à partir de la paye d'octobre : une véritable provocation !

Alors que les décrets relatifs à cette baisse du taux d'indemnisation des congés maladie ordinaire sont parus à la hâte en février 2025, pour sanctionner les personnels malades le plus vite possible, la mesure sera mise en œuvre à partir de la paye d'octobre.

En effet, le ministère vient d'annoncer :

Les congés de maladie intervenus antérieurement à cette prise en compte automatique et qui n'ont pas encore été régularisés, feront l'objet d'une régularisation :

- *Sur la paye d'octobre pour les personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, pédagogiques, sociaux et de santé pour les montants restant à retenir après la première reprise du lissage réalisé sur la paye de juillet ;*
- *Sur les payes de novembre et de janvier pour les personnels enseignants du public et du privé et professions assimilées, AESH et AED.*

Le gouvernement Lecornu est tombé après celui de Bayrou, dont le budget de guerre prévoyait 44 milliards d'euros d'économies sur le dos des salariés (en particulier des salariés en Affection Longue Durée) et des services.

Les personnels peuvent se voir retirer jusqu'à 30% de leur salaire sur une même paye, parfois déjà à mi-traitement. **La mise en œuvre de cette réforme est une démonstration du caractère injuste et intolérable de ces budgets d'austérité. FO revendique l'arrêt de cette mesure !**

Tu peux lire ici [le communiqué de la FNEC FP-FO](#).

Budget 2026 : des milliers de postes supprimés dans l'Education Nationale

Dans le cadre du budget 2026, 5 400 emplois supplémentaires sont annoncés dans l'Education Nationale. Derrière cette annonce trompeuse, le gouvernement Macron-Lecornu-Geffray se prépare en fait à supprimer des milliers de postes dont 1 891 dans le 1er degré, 1 365 dans le 2nd degré.

Cette nouvelle attaque contre l'École publique se situe dans le cadre d'un budget qui s'apparente à une véritable saignée contre la Fonction publique dénoncée par la fédération générale des fonctionnaires FO : nouvelle année blanche pour le point d'indice, désindexation des pensions sur l'inflation, sanctions contre les agents malades, baisse de 15% des crédits de l'action sociale interministérielle, taxation des cotisations de mutuelle à hauteur d'un milliard d'euros, doublement des franchises médicales... Tu peux lire ici [le communiqué de la FGF-FO](#)

A l'instar de sa confédération, la FNEC FP-FO réaffirme ses revendications :

- Abrogation immédiate de la réforme des retraites !
- Non à l'année blanche ! Augmentation du point d'indice, + 10% tout de suite !
- Annulation des suppressions de postes d'enseignants prévues dans le budget 2026 !
- Création des postes nécessaires dans les écoles, les établissements et les services !
- Un statut et un vrai salaire pour les AESH !
- Abandon de toutes les réformes qui détruisent l'École publique !

La FNEC FP-FO invite les personnels à se réunir et à décider de toutes les initiatives pour faire valoir leurs revendications. Elle a déposé un préavis de grève jusqu'au 21 décembre 2025. Tu peux lire ici [le communiqué de la FNEC FP-FO](#).

Suspension de l'affiliation PSC dans l'Enseignement supérieur et la Recherche

La FNEC FP-FO a appris que l'affiliation à la PSC pour le périmètre MESR serait suspendue jusqu'à décembre 2026 potentiellement. Les raisons invoquées sont budgétaires, son financement ne serait pas compensé dans le cadre du PLF 2026 et incomberait dès lors aux universités. Cette annonce fait écho à celle concernant la fonction publique hospitalière et conforte notre Fédération, **la seule organisation à ne pas avoir signé l'accord ministériel**, dans ses positions.

Quelles garanties pour l'avenir ? Si avant même que la PSC soit lancée, les velléités de tout faire peser sur les budgets autonomes des universités menacent déjà...

FO a soulevé plusieurs fois la question du financement de ces budgets et le problème d'une participation employeur tributaire d'un budget soumis au rabot de l'austérité.

FO dénonce toujours ce régime qui reste une attaque contre le Statut, la Sécurité Sociale et le principe selon lequel chacun reçoit selon ses besoins et cotise selon ses moyens. Elle rejette le budget austéritaire. Tu peux lire ici [le communiqué de la FNEC FP-FO](#).

Formation des enseignants - une catastrophe organisée

Dernier avatar d'une « masterisation » qui a détourné les étudiants des concours d'enseignement, la réforme de la formation des enseignants et des concours est passée en force au printemps 2025 par Élisabeth Borne, avec une copie strictement identique à celle de Nicole Belloubet l'année précédente (voir [ici](#)). En conséquence, la FNEC FP-FO a réitéré sa revendication de moratoire de cette réforme :

- **Trois filières en licence et deux concours en parallèle : ou comment perdre les étudiants**
- **Inégalité généralisée pour les étudiants**
- **Doubles concours : des milliers de postes perdus et une baisse prévisible du nombre de lauréats**
- **« Calibration » des concours : des disparitions de formations ou de sites INSPÉ**
- **Une machine à fabriquer des contractuels : des étudiants de M1 ou de L3 poussés vers la sortie**

Face à cette catastrophe organisée, la FNEC FP-FO exige :

- **le maintien de tous les sites de formation, le maintien de tous les personnels en place : aucune mobilité forcée, aucune suppression de postes dans le supérieur ;**
- **les dotations budgétaires supplémentaires nécessaires pour que personne ne soit laissé au bord du chemin, que partout en 2026–27 les étudiants de M1 aient la possibilité de passer les concours en M2 en 2028, les étudiants de L3 non lauréats de poursuivre en master.**

Et elle réaffirme ses revendications :

- **Retour à des épreuves disciplinaires pour les concours, avec en amont des licences disciplinaires ;**
- **Aucune inégalité devant le concours, les mêmes épreuves pour toutes et tous ;**
- **Abandon de la « masterisation », concours au niveau licence avec une formation rémunérée à plein temps sous statut, éventuellement reconnue comme valant grade de master.**

Enfin, en plaçant les universités dans l'impossibilité budgétaire de répondre positivement aux demandes des étudiants, le budget confère à cette réforme toute sa potentialité destructrice. Pour en savoir plus, tu peux lire ici [le communiqué de la FNEC FP-FO](#).

La rétroactivité de la prime REP et REP +

La FNEC FP-FO a été reçue hier en bilatérale par le nouveau Ministre de l'Education Nationale, Edouard Geffray. Elle est intervenue notamment sur la décision récente du Conseil d'Etat actant la reconnaissance depuis 2015 du versement de la prime REP/REP+ à tous les personnels AESH qui y étaient éligibles. Cette décision avait fait l'objet d'un courrier de la FNEC FP-FO en date du 28 août adressé à la Ministre revendiquant l'application de ce droit à l'ensemble des AESH qui pouvaient y prétendre, sans que ces derniers n'aient à en faire la demande. Elle avait été également portée ces derniers mois auprès des Recteurs et des DASEN par les syndicats départementaux.

Le Ministre annonce à la FNEC FP-FO qu'un décret de mise en conformité avec la décision du Conseil d'Etat est en cours de rédaction. Pour en savoir plus, tu peux lire ici [le communiqué de la FNEC FP-FO](#).

Encore une attaque du pouvoir d'achat des retraités

L'UCR-FO vient de prendre connaissance du contenu de la lettre rectificative du PLFSS 2026. L'essentiel des dispositions consiste à aggraver la situation des retraités dans le but évident de leur faire payer la suspension, pardon, le « décalage », de la contre-réforme des retraites. Qu'on en juge :

- Augmentation de la taxe sur les mutuelles (2,25 % au lieu de 2,05%) calculée sur l'ensemble des cotisations de l'an prochain. Pour des budgets déjà limités, le risque de démutualisation de nombreux retraités augmente.
- Maintien du gel des pensions pour 2026 mais encore un tour de vis supplémentaire pour 2027 avec une augmentation du taux de minoration. En clair, la revalorisation sera de 0,4 % en 2027 quand la prévision d'inflation est de 1,75 %.

L'UCR-FO rappelle que la sous-indexation des pensions était une des pistes évoquées au cours du « conclave » par certaines organisations pour équilibrer le déficit de la branche.

Pour notre organisation, plus que jamais, abrogation de la Loi sur les retraites et condamnation des dispositions scandaleuses du PLFSS !

L'UCR-FO s'adressera aux parlementaires pour leur demander de rejeter ces dispositions, de maintenir l'abattement des 10 %, de revaloriser toutes les pensions à minima selon l'inflation.

RIS AESH

- CARBON BLANC, Collège Simone Veil : Lundi 10 Novembre 2025, de 13h30 à 16h30
- PAREMPUYRE, Collège Porte du Médoc : Lundi 17 Novembre 2025, de 13h30 à 16h30
- LA REOLE, Collège Paul Esquinance : Lundi 17 Novembre 2025, de 13h30 à 16h30
- ST ANDRE DE CUBZAC, Collège La Garosse : Lundi 24 Novembre 2025, de 13h30 à 16h30
- FLOIRAC, Collège Georges Rayet : Mardi 25 Novembre 2025, de 13h30 à 16h30
- LÈGE CAP FERRET, Collège Jean Cocteau : Lundi 1^{er} Décembre 2025, de 13h30 à 16h30.

Si tu es AESH dans l'un de ces collèges ou dans un collège proche, tu peux [t'inscrire ici](#). Si tu n'es pas AESH mais que tu en connais qui sont intéressés par une de ces réunions, tu peux leur envoyer.

Stages FNEC FP-FO

- **Retraites** : Histoire, financement, calculs jeudi 13 novembre et vendredi 14 novembre (stage sur 2 jours) (**Attention ! Dernier jour d'inscription !!**)
- **Droits et obligations des AESH** : PIAL, PAS, contrat, salaire... vendredi 21 novembre
- **Contractuels enseignants** : Connaître et faire valoir ses droits lundi 1er décembre
- **Être militant de la FNEC FP FO** (réservé aux adhérents) jeudi 4 décembre
- **Droits et obligations des Directeurs** : jeudi 11 décembre (stage ouvert aussi aux adjoints !)

[Inscription ici](#) (Attention un formulaire par stage)

[PDF des stages à télécharger ICI](#)

Bonne semaine, *le bureau du SNFOLC.*

Dates importantes :

- CSA D de bilan le 6 novembre
- CDEN de bilan de rentrée le 7 novembre
- Mutation interacadémique à partir du 5 novembre midi jusqu'au 26 novembre

Le « saviez-vous »

Objet : Préavis de grève

Madame la Ministre, Messieurs les Ministres, Madame la Directrice,

Les personnels sont vent debout contre les conséquences des budgets d'austérité mis en œuvre par le gouvernement, alors que dans le même temps les dépenses militaires explosent (LPM, décision présidentielle d'augmenter le budget de la défense à hauteur de 5% du PIB dans le cadre de l'OTAN...).

Conformément aux dispositions de L114-2 du code général de la Fonction publique, je vous informe que la FNEC FP-FO dépose un préavis de grève du 19 octobre jusqu'au 21 décembre 2025 inclus.

Ce préavis couvre les différentes catégories de personnels de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche qui seraient amenées à décider la grève pour :

- l'abrogation de la loi et des décrets sur la réforme des retraites Macron-Borne ; - l'abandon de tout budget d'austérité ;
- l'annulation des suppressions de postes, de classes, de services ou d'établissements, et pour les créations de postes statutaires nécessaires, le réemploi des contractuels ;
- l'augmentation des salaires et la revalorisation du point d'indice ;
- la suppression de la baisse d'indemnisation de 10% des arrêts maladie ;
- l'abandon des mesures remettant en cause les statuts, les diplômes et le droit à l'instruction ;
- la défense de l'enseignement spécialisé et l'abandon de l'acte 2 de l'école inclusive ; - un vrai statut, un vrai salaire pour les AED et les AESH et l'abandon des PIAL et des PAS ; - l'abandon de la sélection à l'Université (Parcoursup et « Trouver mon master ») ;
- la défense des libertés démocratiques, des libertés académiques et de la liberté pédagogique ;
- le retrait de la loi relative à la lutte contre l'antisémitisme dans l'enseignement supérieur ;
- et toutes les revendications relatives au temps de travail et aux conditions de travail.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, Messieurs les Ministres, Madame la Directrice, à l'assurance de ma parfaite considération.

Clément POULLET, Secrétaire Général de la FNEC FP-FO